



OFFICE DE TOURISME BEZIERS MEDITERRANEE

ANNEE 2015

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

FASCICULE N°1

Sommaire

- I) Délibérations du Comité de Direction**
= **Compte-Rendu de la réunion du Comité de Direction de l'Office de
Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, Séance du
17 décembre 2014.**
= DL n°01 à DL n°05
Séance du 17 décembre 2014

- II) Décision**
N°14

- III) Arrêtés**
N°001 et N°002

- IV) Index**

I) Délibérations du Comité de Direction

Délibérations du Comité de Direction

= Compte-Rendu de la réunion du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, Séance du 17 décembre 2014.

= DL n°01 à DL n°05

Séance du 17 décembre 2014

**Compte-Rendu de la réunion du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire
Béziers Méditerranée, Séance du 17 décembre 2014.**

Reçu en
Sous-préfecture le :
09/01/2015

L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre deux mille quatorze, le Comité de Direction s'est réuni en séance publique sous la présidence de Guy COMBES.

Étaient présents :

Collège des élus

Benoît D'ABBADIE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Guy COMBES, Sandrine DAUGAS, Jacques DUPIN, Perrine PELAEZ, Élisabeth PISSARRO, Florence TAILLADE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Richard ASTRE, Béatrice CALCET, Robert CAVALIE, Éric DARDENNE, Frédéric MURIEL, Jean PIOCH, Marion SALVAIRE, Évelyne TREMINO, Michel VICQ,

Étaient excusés :

Collège des élus

Ariane DESCALS SOTO, Jean-Paul GALONNIER, Claude GEISEN, Jacques GRANIER, Agnès JULLIAN, Frédéric LACAS, Magali PALERMO, Pascal RESPLANDY, Annie ROUGEOT, Michel SUERE, Christophe THOMAS, Pierre VILLENEUVE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Jean-Guy AMAT, Patrick OLRÉ, Pascal PINTRE, Christian ROCHETTE, Pascal SCHMIDT, Louis VILLARET, Pieter WILLEMS.

Participaient également à la réunion : Magali CATALA, Frédéric HIDEUX, Serge HOIBIAN, Gilles PANNE, Christine PASCAL, Sandrine RAMBAUD, collaborateurs de l'office de tourisme.

Le Président Guy Combes ouvre la séance à 9 h 30 et précise que l'ordre du jour est modifié ; les questions 3 et 4 relatives au choix de l'attributaire pour le marché impression des éditions 2015 et des visites guidées 2015 sont retirées et une question 8 relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la maison du coche d'eau est ajoutée.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 05/11/2014

Il figure en pièce annexe.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. PROJET D'ACTIVITE 2015 (présenté en séance par le directeur)

Le projet d'activité 2015 rappelle les objectifs généraux, fixés depuis 3 ans, et visant à :

- assurer le remplissage estival de la destination (long séjour)
- étirer davantage la fréquentation sur les ailes de saison (court séjour en moyenne et basse saison)
- attirer de nouveaux flux de clientèle excursionniste (à la journée)
- favoriser la circulation des visiteurs sur l'ensemble du territoire (depuis les points de concentration vers les zones moins fréquentées)
- augmenter la consommation touristique sur le territoire (restauration, activités de loisirs, produits du terroir).

Le projet d'activité 2015 s'articule ainsi autour de 4 axes principaux :

- la stratégie générale et l'orientation budgétaire,
- le développement d'un accueil de qualité,
- la structuration de l'offre touristique,
- la promotion de la destination.

Plus précisément, les thématiques essentielles poursuivies dans ces 4 axes principaux seront les suivantes :

1/ En matière de stratégie générale et d'orientation budgétaire :

- Concourir à la réalisation du projet de territoire pour le tourisme,
 - Obtenir le classement de quatre communes en « station de tourisme »,
 - Obtenir le renouvellement de la marque Qualité Tourisme,
 - Disposer d'un budget primitif dans la continuité,
- Activer le levier de l'autofinancement,

- Animer la vie statutaire de l'organisme,
- Continuer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences .

2/ Pour un accueil de qualité :

- Achever le plan de rénovation des Bureaux d'Information Touristique,
- Améliorer et mieux faire connaître le dispositif de visite guidée,
- Conforter le service de billetterie et les boutiques,
- Organiser la collecte des informations partagée avec Hérault Tourisme.

3/ Structurer l'offre touristique :

- Structurer l'offre touristique selon la géographie de la destination
- Renforcer le partenariat avec les professionnels du territoire
- Soutenir l'offre de tourisme d'affaires du territoire
- Proposer des séjours forfaitisés notamment pour les groupes
- Structurer l'offre oenotouristique
- Développer le lien entre Fonsèranes et le cœur de ville de Béziers
- Obtenir le label Tourisme Handicap pour l'office de tourisme
- Encourager le tourisme participatif avec les habitants du territoire
- Mettre en place une mission de veille et d'observation de l'activité touristique
- Activer le relationnel avec les professionnels du tourisme de la destination
- Réorganiser l'événementiel pour valoriser le patrimoine et la culture communautaire

4/Promouvoir la destination :

- Conforter la nouvelle gamme éditoriale Béziers Méditerranée « mer, ville, vigne »
- Renouveler la campagne de promotion partagée sur les marchés français et européens
- Investir dans le relationnel avec la presse
- Optimiser la promotion par le web
- Adhérer à des vitrines collaboratives
- Préparer une campagne de communication pour la destination
- Développer le site Internet
- Lancer une place de marché sur internet
- Organiser une campagne Google Adwords
- Améliorer l'animation numérique de territoire
- Développer le web en interne
- Développer le community management

Le projet complet (12 pages) est annexé au présent compte rendu.

Concernant plus précisément le budget prévisionnel 2015 de l'office de tourisme, Guy Combes tient à ce que le montant de la subvention de fonctionnement de l'agglomération attribuée soit constante.

Pour autant, l'agglomération doit faire des arbitrages afin de parvenir à une maîtrise générale de ses dépenses pour trouver un équilibre avec ses recettes : il est ainsi possible que la contribution sollicitée soit réduite.

Concernant le dossier du Label Vignobles et Découvertes, un partenariat sera développé avec la Communauté de Communes de la Domitienne. Le dépôt du dossier de candidature est prévu pour mars 2015.

En l'attente que le budget de l'agglomération soit voté, et par conséquent la contribution définitive à l'Office de Tourisme connue, le conseil communautaire doit délibérer sur une avance de 50 % pour le début de l'année 2015.

Les membres du Comité de Direction prennent acte du projet d'activité 2015 à l'unanimité.

LES QUESTIONS 3 ET 4 SONT RETIREES DE L'ORDRE DU JOUR

S'agissant de l'attribution de deux marchés (impression des éditions et visites guidées 2015), la Commission d'Appel d'Offres n'ayant pu être réunie préalablement pour des raisons de disponibilité conjointe de ses membres, le président a souhaité en reporter la décision finale au Comité de Direction suivant.

5. PRESENTATION DU BILAN QUALITE DANS LE CADRE DE LA MARQUE QUALITE TOURISME – GROUPE DE TRAVAIL LOCAL QUALITE (GTLQ)

L'Office de Tourisme Béziers Méditerranée a obtenu la marque Qualité Tourisme en décembre 2012 pour une durée de 3 ans. Une des conditions pour le maintien de la marque est de réunir 2 fois/an le groupe de travail Local Qualité (GTLQ) afin de faire un bilan de la démarche. Il est ainsi fait état du bilan des enquêtes Qualité.

Le débat est lancé sur la propreté des lieux, et particulièrement des sanitaires, sur le stationnement de proximité et sur le jalonnement pour rejoindre les BIT, principaux sujets ressortis des préoccupations des visiteurs parmi les enquêtes administrées et les réclamations reçues.

Il est rappelé que ce travail correctif est d'autant plus important pour l'année à venir que le renouvellement de la marque Qualité Tourisme, obligatoire pour un classement de l'office de tourisme en catégorie 1, doit avoir lieu suite à audit en décembre 2015.

Le tableau récapitulatif des résultats et les remarques effectuées par les visiteurs sont intégrées dans la

délibération.

6. INFORMATION ET DISCUSSION SUR L'EVOLUTION ET LE PROGRAMME PREVISIONNEL DES CARITATS ET DES JEUDIS DE BEZIERS 2015

En raison d'une rendez-vous important de dernière minute, le président Guy COMBES quitte l'assemblée en confiant la présidence de la séance à Elisabeth PISSARRO en sa qualité de Vice-présidente.

Dans l'optique d'apporter une valeur ajoutée touristique aux hébergements du territoire, l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée a souhaité remodeler la manifestation jusque-là ponctuelle des Caritats (deux jours lors du week-end de l'Ascension) en une série de rendez-vous hebdomadaires d'animation du patrimoine historique du cœur de ville de Béziers, les samedis d'avril, mai, juin et septembre, octobre, complétés par une visite guidée ou animation à thématique occitane, les dimanches, dans un tour de rôle des autres communes de l'agglomération.

La nouvelle programmation prévisionnelle artistique, sera réalisée par Christophe DARGERÉ (APHV), régisseur titulaire du marché.

La question de garder ou non l'identifiant « Caritats » est posée. Après discussion, le nom retenu est « Les week-ends historiques de Béziers Méditerranée souligné de « 2015 : l'année médiévale ». Cette appellation discutée fera l'objet de discussion entre les principaux opérateurs concernés pour une validation définitive en janvier.

Concernant la programmation, celle-ci pourra être enrichie par l'intervention bénévole des associations de Béziers selon leurs offres de service.

En particulier, Robert CAVALIE propose d'étudier l'intervention de « Réussir à Béziers » au moins pour trois séances à déterminer dans le printemps, articulée sur un événement de l'histoire de Béziers. Plusieurs questions étant posées sur l'organisation, il est convenu que celles-ci seront étudiées par le Comité had oc déjà mis en place plutôt qu'en séance du Comité de Direction de l'Office de Tourisme. De même, le développement des Jeudis de Béziers en 8 séances prévisionnelles (hors Feria) est approuvé.

Parmi les autres évolutions souhaitées sur cette manifestation en développement :

- . instauration du principe d'un dispositif de tickets pour les produits de bouche similaire à celui des vins (avec commission dont la recette serait reversée à la Ville de Béziers en échange de la mise à disposition du domaine public et de la fourniture des moyens logistiques : tables, chaises, deux chapiteaux et sonorisation).

La Ville de Béziers gère la sélection des prestataires de produits solides, chauds et froids, invités sur la manifestation.

Il est sollicité collégialement que la manifestation « le 20, c'est le vin » ne puisse être autorisée pendant l'été afin de ne pas créer une situation concurrentielle entre manifestations d'intérêt similaire mais de qualité différente ce qui serait peu lisible pour le public et préjudiciable aux Jeudis de Béziers.

- . maintien du principe d'achat du verre à 5 € (avec trois dégustations incluses) pour les vins (la recette revient à l'Office de Tourisme pour couvrir les dépenses matérielles (achat de verres et impression des tickets, remboursement des dégustations aux vignerons partenaires, communication sur la manifestation).

L'Agglomération Béziers Méditerranée gère la sélection des vignerons invités sur la manifestation.

Ces dispositions sont approuvées unanimement par les membres du Comité de Direction

7. DEVELOPPEMENT D'UNE « PLACE DE MARCHÉ » (VENTE EN LIGNE DE L'OFFRE DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES)

Une place de marché est un outil de mise en relation sur internet de vendeurs avec des acheteurs, donc de proposition d'offres touristiques en ligne. Le coût du développement d'une place de marché est d'environ 20 000 € HT et le coût annuel de la maintenance d'environ 10 000 € HT. Il est proposé d'approuver le développement d'une place de marché par l'office de tourisme.

Cette proposition est approuvée à la majorité, Evelyne TREMINO (représentant le SNAV) préférant s'abstenir.

8. ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT DU BATIMENT DU COCHE D'EAU SUR LE SITE DES 9 ECLUSES DE FONSERANES (BEZIERS) : ESPACE D'INFORMATION TOURISTIQUE

Dans la perspective d'aménagement du site de Fonseranes, une étude est portée par l'Agglomération Béziers Méditerranée pour définir les futures modalités de gestion du site. En fonction des conclusions de l'étude, l'Office de Tourisme pourrait se porter candidat pour gérer certaines parties du site. En particulier, la maison du coche d'eau qui abritera le Bureau d'Information Touristique, la boutique de vente et un local d'accueil des groupes.

L'Office de Tourisme souhaite lancer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement intérieur. Il est proposé d'approuver le choix de l'agence BOH DECORATION pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 7 800 euros HT. Les crédits seront inscrits au budget 2015.

Cette démarche sera complétée dès le début de l'année 2015 par une mission similaire couvrant l'ensemble du bâtiment au-delà du Bureau d'Information Touristique de l'office de tourisme.

Au-delà de cette mission, plusieurs membres du Comité de Direction (Richard ASTRE, Michel VICQ, Robert CAVALIE, Jean PIOCH) posent des questions diverses sur le projet de rénovation de Fonsérannes : il est donc convenu que ce projet dont l'APD (Avant Projet Définitif) a été approuvé récemment en Conseil Communautaire fera l'objet d'une présentation complète lors du prochain Comité de Direction.

Délibération approuvée à l'unanimité.

9. DECISIONS PRISES PAR LE DIRECTEUR DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIR

Elles concernent une décision visant un tarif supplémentaire pour un nouveau pack partenaire destiné aux commerçants et deux arrêtés modifiant la durée de travail d'agents permanents de l'Office de Tourisme.

En l'absence de questions diverses, Élisabeth PISSARRO remercie les membres du Comité de Direction de leur participation et lève la séance à 11h30.

Le présent compte rendu est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait au siège de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, le 18 décembre 2014.

(Séance du 17 décembre 2014)

07/14 – 01 - Approbation du compte rendu du comité de direction du 5/11/2014.

Nombre de Conseillers

en exercice : 19

Présents : 17

Suffrages Exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Reçu en

Sous-préfecture le :

09/01/2015

L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre deux mille quatorze, le Comité de Direction s'est réuni en séance publique sous la présidence de Guy COMBES.

Étaient présents :

Collège des élus

Benoît D'ABBADIE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Guy COMBES, Sandrine DAUGAS, Jacques DUPIN, Perrine PELAEZ, Élisabeth PISSARRO, Florence TAILLADE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Richard ASTRE, Béatrice CALCET, Robert CAVALIE, Éric DARDENNE, Frédéric MURIEL, Jean PIOCH, Marion SALVAIRE, Évelyne TREMINO, Michel VICQ,

Étaient excusés :

Collège des élus

Ariane DESCALS SOTO, Jean-Paul GALONNIER, Claude GEISEN, Jacques GRANIER, Agnès JULLIAN, Frédéric LACAS, Magali PALERMO, Pascal RESPLANDY, Annie ROUGEOT, Michel SUERE, Christophe THOMAS, Pierre VILLENEUVE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Jean-Guy AMAT, Patrick OLRV, Pascal PINTRE, Christian ROCHETTE, Pascal SCHMIDT, Louis VILLARET, Pieter WILLEMS.

Pour approbation du compte rendu du Comité de Direction qui s'est tenu le cinq novembre deux mille quatorze, sous la présidence de Guy COMBES.

Étaient présents :

Collège des élus

Benoît D'ABBADIE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Guy COMBES, Sandrine DAUGAS, Jacques DUPIN, Claude GEISEN, Annie ROUGEOT, Florence TAILLADE, Ariane DESCALS SOTO.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Béatrice CALCET, Robert CAVALIE, Frédéric MURIEL, Marion SALVAIRE, Évelyne TREMINO, Pieter WILLEMS.

Étaient excusés :

Collège des élus

Jean-Paul GALONNIER, Jacques GRANIER, Agnès JULLIAN, Frédéric LACAS, Magali PALERMO, Perrine PELAEZ, Élisabeth PISSARRO, Pascal RESPLANDY, Michel SUERE, Christophe THOMAS,

Pierre VILLENEUVE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Jean-Guy AMAT, Richard ASTRE, Éric DARDENNE, Patrick OLRÉ, Jean PIOCH, Pascal PINTRE, Christian ROCHETTE, Pascal SCHMIDT, Louis VILLARET, Michel VICQ.

Participaient également à la réunion : Frédéric HIDEUX, Serge HOIBIAN, Gilles PANNE, Christine PASCAL, Sandrine RAMBAUD, collaborateurs de l'office de tourisme, Laurent VASSALLO, chargé de mission Ville de Béziers.

Mesdames, Messieurs,

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 09/10/2014

Il figure en pièce annexe.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE POUR LE MARCHE EDITIONS ET AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION 2015 A 2017

Le marché actuel arrivant à terme au 31 décembre, et compte tenu des obligations réglementaires de passation des marchés publics, l'office de tourisme a lancé une consultation selon une procédure adaptée (MAPA) en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

La Commission d'Appel d'Offres de l'OTCBM, réunie le 16 Octobre, sur la base des éléments et après observation des dossiers présentés, recommande la proposition de l'agence SEDICOM (Lattes) pour sa meilleure conformité au cahier des charges et son prix acceptable pour une offre globalement mieux disante que les autres sociétés concurrentes. Il est donc proposé de retenir l'agence SEDICOM pour la réalisation des prestations estimées dans le DQE et pour 3 ans (2015/2017).

Le rapport complet d'analyse, fourni aux membres avec la convocation à la séance, est annexé.

Délibération approuvée à l'unanimité.

3. CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE POUR LE MARCHE STRATEGIE DE COMMUNICATION POUR 2015

En cohérence avec sa feuille de route, l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée cherche à optimiser ses actions de communication et de promotion touristiques.

Il souhaite ainsi améliorer la pertinence de sa signature visuelle autour du concept « mer, ville, vigne » et développer une stratégie de communication permettant à la destination de soutenir son image et d'asseoir sa notoriété de destination touristique au sud de la France.

Compte tenu des obligations réglementaires de passation des marchés publics, l'Office de Tourisme a donc lancé une consultation pour rechercher une agence de communication susceptible d'élaborer cette démarche stratégique de communication touristique.

Ce marché a été passé selon une procédure adaptée (MAPA) en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

La Commission d'Appel d'Offres de l'OTCBM, réunie le 16 Octobre, sur la base de ces éléments et après observation des dossiers présentés, propose de retenir la société WONDERFUL (Montpellier), globalement mieux disante.

Le marché est passé pour un an à compter de la date de décision du comité de Direction et pour les prestations suivantes : conseil (forfaitaire), création de l'identité visuelle (forfaitaire) et accompagnement pour la définition de la stratégie média selon le tarif journée indiqué au BPU.

Le rapport complet d'analyse, fourni aux membres avec la convocation à la séance, est annexé.

Délibération approuvée à l'unanimité.

4. DEMANDE DE SOUTIEN AUX EVENEMENTS TOURISTIQUES – FETE DES VENDANGES A CORNEILHAN

Depuis sa création en 2010, l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée a prévu une enveloppe budgétaire de 20 000 euros par an afin d'assurer un soutien financier aux manifestations qui concourent à développer une clientèle touristique hors saison, c'est-à-dire hors juillet et août.

Un règlement d'intervention stipule ainsi les conditions requises à savoir la prise en compte d'un événement par an et par commune à hauteur de 20 % maximum des dépenses réellement justifiées et d'un plafond de 5 000 euros maximum d'aide par manifestation.

C'est dans ce cadre que la commune de Corneilhan sollicite d'être soutenue pour sa fête des Vendanges, le dossier de demande étant bien parvenu avant la date de la manifestation.

Il est proposé l'attribution d'une contribution à hauteur de 1000,00 euros à la commune de Corneilhan et de procéder au versement conformément au règlement et sur la base des justificatifs de dépenses fournis.

Au préalable, Guy COMBES propose aux membres du Comité de Direction de réfléchir dès que possible au maintien d'un tel principe d'aide aux communes qui ne s'avère pas très satisfaisant dans ses objectifs après 5 ans de fonctionnement et d'évaluer si l'enveloppe annuelle de 20 000 euros ne pourrait pas concourir plus utilement à améliorer le dispositif séquentiel d'animation du patrimoine dorénavant mis en œuvre à partir de 2015.

Délibération approuvée à l'unanimité.

5. CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE POUR LA REGIE ARTISTIQUE ET L'ASSISTANCE A LA PROGRAMMATION DE LA 1ere SAISON SEQUENTIELLE D'ANIMATIONS HISTORIQUES A BEZIERS

Dans l'optique d'apporter une valeur ajoutée touristique aux hébergements du territoire suite à l'étude réalisée par la CCI de Béziers révélant le faible impact de la manifestation auprès de la clientèle touristique, l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée souhaite remodeler la manifestation jusque-là ponctuelle des Caritats (deux jours lors du week-end de l'Ascension) en une série de rendez-vous hebdomadaires d'animation du patrimoine historique du cœur de ville de Béziers. Le cahier des charges précise ainsi que la saison séquentielle d'animation historique aura lieu 20 samedis consécutifs répartis au printemps (avril/mai/juin) et à l'automne (septembre/octobre). En conséquence de quoi, l'Office de Tourisme sollicite d'engager un régisseur chargé de la programmation artistique, de la mise en œuvre et de la coordination de terrain pour l'ensemble des 20 représentations prévues.

Compte tenu des obligations réglementaires de passation des marchés publics, l'Office de Tourisme a procédé à une mise en concurrence (3 demandes de devis) pour choisir le prestataire qui s'occupera de l'assistance à la programmation et de la régie artistique de la saison 2015 séquentielle d'animations historiques à Béziers.

Au terme de l'analyse, la proposition présentée par l'Association pour l'Histoire Vivante (APHV) à la Commission d'Appel d'Offres de l'OTCBM, réunie le 3 Novembre, est apparue la mieux disante, conformément aux critères de jugement fixés.

Il est donc proposé de retenir l'Association pour l'Histoire Vivante (APHV, régisseur : Christophe DARGERÉ pour mener à bien la prestation de service pour le montant minimum de 20 000 € TTC et maximum de 25 000 € TTC.

Au préalable, Guy COMBES avait rappelé que l'objectif assigné aux Caritats était bien celui de capter une nouvelle clientèle de court séjour en avant saison.

Cependant, l'étude de la CCI, réalisée lors de la dernière édition, a démontré la faible valeur ajoutée touristique (80 % de visiteurs originaires du Biterrois et absence de sollicitations d'une clientèle extérieure pour les hébergeurs),

Dans la nouvelle démarche séquentielle, l'objectif reste identique : capter une clientèle hors saison. Il est ainsi convenu que le samedi doit être attractif pour le cœur de ville de Béziers (patrimoine et shopping) et le dimanche pour les autres communes du territoire (visites et découvertes), ceci de façon à proposer aux visiteurs potentiels un programme complet pour le week-end sur la destination. Il est souligné que cette opération sera effectuée à coût constant (220 000 euros TTC) par l'office de tourisme.

Robert CAVALIE insiste sur la nécessité de justesse historique dans la nouvelle formule d'animation d'autant qu'elle concourra à améliorer l'argumentaire pour obtenir le label Pays d'Art et d'Histoire auquel l'Agglomération entend concourir prochainement.

Guy COMBES partage cet avis et confirme le maintien du Comité Technique déjà réuni afin d'aider le régisseur dans la mise en place de cette nouvelle formule et d'assurer la vigilance nécessaire sur la qualité de la programmation historique.

Gilles PANNE indique qu'il s'agit d'un virage considérable car un tel dispositif de rendez-vous hebdomadaires à caractère historique et identitaire sur 20 semaines consécutives (28 avec les Jeudis de Béziers) est sans équivalent en France.

Guy COMBES souligne l'importance de cette décision du Comité de Direction et précise que, s'agissant d'une première expérience, il conviendra bien évidemment d'en tirer les leçons le moment venu.

Jacques DUPIN rappelle l'identité occitane de notre territoire et suggère d'en faire si possible une ligne directrice dans les offres de visites et découvertes des stations et villages prévues le dimanche.

Guy COMBES précise que cette proposition, unanimement appréciée par l'assemblée, sera prise en compte autant que possible dans la programmation à venir.

Délibération approuvée à l'unanimité.

6. MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°3 DU 9/10/2014 RELATIVE AUX CARITATS –

FETES MEDIEVALES 2014

Par délibération n°3 en date du 09/10/2014, la convention de mise à disposition de services et de biens entre la Ville de Béziers et l'Office de tourisme Béziers Méditerranée a été approuvée à l'unanimité.

Il s'agit aujourd'hui seulement de modifier le montant de la participation de 4 centimes d'euros.

Il est proposé d'autoriser le Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à engager le règlement de la facture de la Ville de Béziers pour un montant de 72 000,04 euros et non pas 72 000 euros comme préalablement indiqué dans la délibération précédente.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Guy COMBES propose que le prochain Comité de Direction se déroule le mercredi 17 décembre à 9h30. Sous réserve de confirmation.

En l'absence de questions diverses, Guy COMBES remercie les membres du Comité de Direction de leur participation et lève la séance à 10h45.

Le présent compte rendu est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait au siège de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, le 5 novembre 2014.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- D'approuver le compte rendu du Comité de Direction du 5 Novembre 2014
- D'autoriser le Président ou son Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,

(Séance du 17 décembre 2014)

07/14 – 02 - Présentation du projet d'activité 2015 de l'office de tourisme Béziers Méditerranée.

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Suffrages Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Reçu en
Sous-préfecture le :
09/01/2015

L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre deux mille quatorze, le Comité de Direction s'est réuni en séance publique sous la présidence de Guy COMBES.

Étaient présents :

Collège des élus

Benoît D'ABBADIE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Guy COMBES, Sandrine DAUGAS, Jacques DUPIN, Perrine PELAEZ, Élisabeth PISSARRO, Florence TAILLADE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Richard ASTRE, Béatrice CALCET, Robert CAVALIE, Éric DARDENNE, Frédéric MURIEL, Jean PIOCH, Marion SALVAIRE, Évelyne TREMINO, Michel VICQ,

Étaient excusés :

Collège des élus

Ariane DESCALS SOTO, Jean-Paul GALONNIER, Claude GEISEN, Jacques GRANIER, Agnès JULLIAN, Frédéric LACAS, Magali PALERMO, Pascal RESPLANDY, Annie ROUGEOT, Michel SUERE, Christophe THOMAS, Pierre VILLENEUVE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Jean-Guy AMAT, Patrick OLRV, Pascal PINTRE, Christian ROCHETTE, Pascal SCHMIDT, Louis VILLARET, Pieter WILLEMS.

Participaient également à la réunion : Frédéric HIDEUX, Serge HOIBIAN, Gilles PANNE, Christine PASCAL, Sandrine RAMBAUD, collaborateurs de l'office de tourisme.

Mesdames, Messieurs,

L'Office de Tourisme doit contribuer aux objectifs de résultats fixés depuis 2012 et visant à :

- Assurer le remplissage estival de la destination (long séjour)
- Étirer davantage la fréquentation sur les ailes de saison (court séjour en moyenne et basse saison)
- Attirer de nouveaux flux de clientèle excursionniste (à la journée)
- Favoriser la circulation des visiteurs sur l'ensemble du territoire (depuis les points de concentration vers les zones moins fréquentées)
- Augmenter la consommation touristique sur le territoire (restauration, activités de loisirs, produits de terroir)

L'Office de Tourisme doit toujours rechercher à ce que les résultats soient mesurés et ainsi réalisés :

- Le suivi de la fréquentation dans les Bureaux d'information
- Un tableau de bord des autres recettes commerciales (visites guidées, billetterie, boutiques, packs partenaires et annonces publicitaires dans les brochures)
- Un observatoire territorial du tourisme (en ligne sur Internet)

Pour y parvenir, le directeur propose le projet d'activité suivant pour l'année 2015 :

1/ En matière de stratégie générale et d'orientation budgétaire :

Concourir à la réalisation du projet de territoire pour le tourisme
Obtenir le classement de quatre communes en « station de tourisme »
Obtenir le renouvellement de la marque Qualité Tourisme
Disposer d'un budget primitif dans la continuité
Activer le levier de l'autofinancement
Animer la vie statutaire de l'organisme
Continuer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

2/ Pour un accueil de qualité :

Achever le plan de rénovation des Bureaux d'Information Touristique
Améliorer et mieux faire connaître le dispositif de visite guidée
Conforter le service de billetterie et les boutiques
Organiser la collecte des informations partagée avec Hérault Tourisme

3/ Structurer l'offre touristique :

Structurer l'offre touristique selon la géographie de la destination
Renforcer le partenariat avec les professionnels du territoire
Soutenir l'offre de tourisme d'affaires du territoire
Proposer des séjours forfaitisés notamment pour les groupes
Structurer l'offre oenotouristique
Développer le lien entre Fonseranes et le cœur de ville de Béziers
Obtenir le label Tourisme Handicap pour l'office de tourisme
Encourager le tourisme participatif avec les habitants du territoire
Mettre en place une mission de veille et d'observation de l'activité touristique
Activer le relationnel avec les professionnels du tourisme de la destination
Réorganiser l'événementiel pour valoriser le patrimoine et la culture communautaire

4/Promouvoir la destination :

Conforter la nouvelle gamme éditoriale Béziers Méditerranée « mer, ville, vigne »
Renouveler la campagne de promotion partagée sur les marchés français et européens
Investir dans le relationnel avec la presse
Optimiser la promotion par le web
Adhérer à des vitrines collaboratives
Préparer une campagne de communication pour la destination
Développer le site Internet
Lancer une place de marché sur internet
Organiser une campagne Google Adwords
Améliorer l'animation numérique de territoire
Développer le web en interne
Développer le community management
Le projet d'activité complet qui comporte 12 pages est annexé à la délibération.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- D'approuver le projet d'activité 2015 de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
- D'autoriser le Président ou son Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,

(Séance du 17 décembre 2014)

07/14 – 03 - Présentation du bilan qualité 2014.

Nombre de Conseillers en exercice : 19	L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre deux mille quatorze, le Comité de Direction s'est réuni en séance publique sous la présidence de Guy COMBES.
Présents : 17	Étaient présents :
Suffrages Exprimés : 14	<u>Collège des élus</u>
Pour : 14	Benoît D'ABBADIE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Guy COMBES, Sandrine DAUGAS, Jacques DUPIN, Perrine PELAEZ, Élisabeth PISSARRO, Florence TAILLADE.
Contre : 0	<u>Collège des professionnels et personnalités qualifiées</u>
Abstention : 0	Richard ASTRE, Béatrice CALCET, Robert CAVALIE, Éric DARDENNE, Frédéric MURIEL, Jean

**Reçu en
Sous-préfecture le :
09/01/2015**

PIOCH, Marion SALVAIRE, Évelyne TREMINO, Michel VICQ,

Étaient excusés :

Collège des élus

Ariane DESCALS SOTO, Jean-Paul GALONNIER, Claude GEISEN, Jacques GRANIER, Agnès JULLIAN,
Frédéric LACAS, Magali PALERMO, Pascal RESPLANDY, Annie ROUGEOT, Michel SUERE, Christophe
THOMAS, Pierre VILLENEUVE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Jean-Guy AMAT, Patrick OLRV, Pascal PINTRE, Christian ROCHETTE, Pascal SCHMIDT, Louis
VILLARET, Pieter WILLEMS.

Participaient également à la réunion : Frédéric HIDEUX, Serge HOIBIAN, Gilles PANNE, Christine
PASCAL, Sandrine RAMBAUD, collaborateurs de l'office de tourisme.

Bilan des enquêtes Qualité 2014

(enquêtes distribuées de janvier à octobre 2014)

L'Office de Tourisme a récolté 1372 enquêtes Qualité de janvier à novembre 2014 dans les 6 Bureaux
d'Informations Touristiques actuellement ouverts.

Ces enquêtes, obligatoires dans le cadre du maintien de la marque, nous permettent d'évaluer le niveau
de satisfaction des visiteurs et de mettre en place les actions correctives nécessaires.

Cette année, le quota des questionnaires a baissé. Nous devons collecter au minimum 300 enquêtes par
an pour les Bureaux ouverts à l'année Mail Chapat, Centre Historique, Fonseranes à Béziers et Valras-
Plage et 100 enquêtes par an pour les Bureaux actuellement saisonniers de Sérignan et Villeneuve-Les-
Béziers.

Vous trouverez les résultats de l'enquête par Bureau d'Information Touristique ci-dessous :

Résultats des enquêtes qualité de l'Office de Tourisme Béziers Méditerranée

	VILLENEUVE-LES-BEZIERS		SERIGNAN		FONSERANES		CENTRE HISTORIQUE		VALRAS-PLAGE		MTV						
	180 enquêtes de janvier à novembre 2014		70 enquêtes De janvier à novembre 2014		300 enquêtes de janvier à novembre 2014		210 enquêtes de janvier à septembre 2014 fermeture 3 mois		310 enquêtes De janvier à novembre 2014		302 enquêtes de janvier à novembre 2014						
	Très Satisfaits satisfaits	Peu satisfaits pas du tout satisfaits	Très Satisfaits satisfaits	Peu satisfaits pas du tout satisfaits	Très Satisfaits satisfaits	Peu satisfaits pas du tout satisfaits	Très Satisfaits satisfaits	Peu satisfaits pas du tout satisfaits	Très Satisfaits satisfaits	Peu satisfaits pas du tout satisfaits	Très Satisfaits satisfaits	Peu satisfaits pas du tout satisfaits					
Signalisation de l'OT	175	5	50	15	233	67	166	42	295	14	240	62					
	180	97,22%	2,78%	65	76,92%	23,08%	300	77,67%	208	79,81%	20,19%	309	95,47%	4,53%	302	79,47%	20,53%
Parking	174	6	58	5	279	21	170	30	261	47	243	59					
	180	96,67%	3,33%	63	92,06%	7,94%	300	93,00%	200	85,00%	15,00%	308	84,74%	15,26%	302	80,46%	19,54%
Horaires d'ouvertures	178	2	59	3	293	7	195	8	295	13	288	12					
	180	98,89%	1,11%	62	95,16%	4,84%	300	97,67%	203	96,06%	3,94%	308	95,78%	4,22%	300	96,00%	4,00%
Confort des lieux	167	12	64	3	288	12	199	3	294	13	295	5					
	179	93,30%	6,70%	67	95,52%	4,48%	300	96,00%	202	98,51%	1,49%	307	95,77%	4,23%	300	98,33%	1,67%
Propreté des lieux	170	10	64	3	295	5	203	1	292	16	296	6					
	180	94,44%	5,56%	67	95,52%	4,48%	300	98,33%	204	99,51%	0,49%	308	94,81%	5,19%	302	98,01%	1,99%
Présentation doc. En libre service	174	5	62	1	295	5	204	3	285	22	292	10					
	179	97,21%	2,79%	63	98,41%	1,59%	300	98,33%	207	98,55%	1,45%	307	92,83%	7,17%	302	96,69%	3,31%
Temps d'attente	179	0	62	0	292	8	201	5	305	4	297	4					
	179	100,00%	0,00%	62	100,00%	0,00%	300	97,33%	206	97,57%	2,43%	309	98,71%	1,29%	301	98,67%	1,33%
Présentation du personnel	179	0	64	0	295	2	205	1	301	7	296	4					
	179	100,00%	0,00%	64	100,00%	0,00%	297	99,33%	206	99,51%	0,49%	308	97,73%	2,27%	300	98,67%	1,33%
Amabilité	179	0	65	0	297	2	204	2	303	5	297	5					
	179	100,00%	0,00%	65	100,00%	0,00%	299	99,33%	206	99,03%	0,97%	308	98,38%	1,62%	302	98,34%	1,66%
disponibilité	179	0	66	1	297	2	204	1	301	5	297	5					
	179	100,00%	0,00%	67	98,51%	1,49%	299	99,33%	205	99,51%	0,49%	306	98,37%	1,63%	302	98,34%	1,66%
compréhension de la demande	179	0	67	1	297	2	204	1	302	5	297	3					
	179	100,00%	0,00%	68	98,53%	1,47%	299	99,33%	205	99,51%	0,49%	307	98,37%	1,63%	300	99,00%	1,00%
réponse adaptée à la demande	179	0	67	1	297	2	203	3	303	5	296	4					
	179	100,00%	0,00%	68	98,53%	1,47%	299	99,33%	206	98,54%	1,46%	308	98,38%	1,62%	300	98,67%	1,33%
Re-orientation vers d'autres structures	177	2	64	1	296	2	201	3	304	4	298	3					
	179	98,88%	1,12%	65	98,46%	1,54%	298	99,33%	204	98,53%	1,47%	308	98,70%	1,30%	301	99,00%	1,00%
Précision des informations	178	2	64	1	297	3	205	2	305	4	297	4					
	180	98,89%	1,11%	65	98,46%	1,54%	300	99,00%	207	99,03%	0,97%	309	98,71%	1,29%	301	98,67%	1,33%
incitation à découvrir d'autres activités	178	1	61	1	294	6	206	3	301	8	295	7					
	179	99,44%	0,56%	62	98,39%	1,61%	300	98,00%	209	98,56%	1,44%	309	97,41%	2,59%	302	97,68%	2,32%
appréciation globale	179	0	64	1	297	1	204	1	305	4	297	5					
	179	100,00%	0,00%	65	98,46%	1,54%	298	99,66%	205	99,51%	0,49%	309	98,71%	1,29%	302	98,34%	1,66%

MC novembre 2014

Les résultats de l'enquête sont positifs, on retrouve des pourcentages de satisfaction supérieurs à 98% en terme d'accueil et d'information. Ce pourcentage est en augmentation de quelques points chaque année.

L'augmentation de l'amplitude d'ouverture de nos bureaux est appréciée par les visiteurs.

Les points à améliorer restent les mêmes depuis quelques années : La signalisation et l'accès aux parkings des Bureaux d'Information Touristique.

Concernant la propreté, le confort des lieux, la présentation de la documentation en libre service, des travaux d'aménagement sur Valras-Plage et le Centre Historique sont en cours, en janvier 2015 Villeneuve-Les-Béziers accueillera son nouveau BIT « insolite » accueil du public sur une Gabare.

Remarques récurrentes des visiteurs

Valras-Plage

Beaucoup de questions sur le nouvel espace du Ponant et en majorité de bons retours pour Festivalras.
Programmation du ciné-club au Palais de la Mer appréciée.
De bons retours pour les ateliers créatifs de cet été et pendant les vacances scolaires.
Programme de Noël très apprécié par les Valrassiens et résidents secondaires.
Chaque année des demandes pour les affiches, cartes postales du bain de Noël (les demandeurs sont prêts à les acheter).
Sortie trop tardive du programme de l'été et de la fête de la Saint-Pierre (demandes dès le mois de février).
Délocalisation du cinéma en plein air l'été : dommage selon certains visiteurs.
Regrets aussi pour la suppression du café théâtre au Casino de Valras-Plage.
Manque des pistes cyclables et parc ombragé.
Des demandes pour distributeurs de toutounets dans la ville.

Remarques sur les services de l'OTBM :

Nouvelle visite en petit train « Valras village de pêcheurs » très appréciée (tarif attractif et visite possible avec des enfants ou des personnes âgées).
Par contre confusion entre les matinées champêtres et la visite « Valras village de pêcheurs » le même jour.
Certaines personnes avaient réservé par téléphone et ne sont pas venues le jour J.
Les commerçants ont apprécié que nous allions leur distribuer des programmes et documentation de l'OTBM (permet de créer un lien de proximité).
Pass Béziers Méditerranée : bons retours.
Les prestataires apprécient les rencontres professionnelles.
Dommage que le standard téléphonique soit délocalisé à Béziers !
Manque un espace pour se détendre dans l'OT.
Pas assez de documentation sur les randonnées pédestres, demandes pour l'achat de topos guides.
Le plan de ville de Valras-Plage n'est pas assez lisible, des demandes pour un plan pliable.

Sérignan

Bons retours sur les visites guidées du musée d'art contemporain, les mardis de l'art, les marchés des producteurs.
Promenade ombragée et jeux pour les enfants appréciés.
Il reste cependant difficile de trouver l'Office de Tourisme.
Manque des portiques à vélo devant la Cigalière, beaucoup de touristes se déplaçant en vélo.
Toilettes en face de la Cigalière souvent signalées comme sales.
La ligne 22 ne fonctionne qu'au mois de juillet et août.
Manque des douches sur Sérignan-Plage.

Remarques sur les services de l'OTBM :

A Sérignan

Confusion entre l'OT, le musée contemporain et la salle de spectacle la Cigalière.
Il faut aller à Valras-Plage pour acheter les billets des visites guidées.

Fonseranes

Signalisation difficile pour les écluses de Fonseranes et les pistes cyclables.
Beau patrimoine mais pas mis en valeur.
Pas de restaurant ou bar ouvert hors saison sur le site de Fonseranes.
Manque de portiques à vélo devant le BIT.
Manque des toilettes publiques et des poubelles.
Bras mort du canal sale.

Remarques sur les services de l'OTBM :

Exposition de photos et documentation sur le Canal du Midi très appréciés.
Pas de clim dans le BIT, il fait très chaud.
Pas assez de documentation en NL.
Réparer la maquette des écluses.

BEZIERS

Événements les plus appréciés : les Jeudis de Béziers, les brocantes tous les mardis, le marché du jeudi après-midi.
Lignes de bus pratiques mais pas assez nombreuses pour circuler le dimanche hors saison.

Manque un bus pour Zinga Zanga.
Stationnement difficile en centre ville.
Trop de commerçants fermés au centre ville de Béziers.
Pas assez d'animations hors saison.
Port Neuf : pas d'eau, pas de sanitaires, pas de poubelles.

Remarques OTBM :

De bons retours pour le petit train de Béziers notamment sur les commentaires audios.
Haute saison sur deux week-end : trop d'attente à Béziers pour le petit train, si possible prévoir un deuxième petit train.
Beaucoup moins de remarques sur les toilettes publiques depuis qu'elles ont été refaites.

Remarques communes dans les 6 BIT :

Pass Béziers Méditerranée, visites guidées Béziers Méditerranée appréciés.
Nos visiteurs commencent à se familiariser avec le site Béziers Méditerranée et l'application BM tour.
Bons retours sur les circuits vélo au nord de Béziers.
Dommage qu'il n'y est pas eu de vente de tee shirts de la Féria cette année.
Belle arrière saison donc beaucoup de demandes pour les activités de loisirs en semaine (balades en bateau, petit train ...)
Connexion wi-fi : procédure trop compliquée,
Stationnement camping-car inexistant.
Pas de campings ouverts hors saison pour les emplacements tentes et camping car.
Manque des plages où les chiens sont acceptés.
Suite aux nombreuses remarques, suggestions des visiteurs et dans le cadre du renouvellement de la marque Qualité Tourisme en 2015, l'équipe de l'OTBM et les élus des différentes communes de l'agglomération Béziers Méditerranée se sont engagés à améliorer les points suivants :

Accueillir les visiteurs dans un espace agréable et confortable :

Dès le début de l'année 2015, les résidents et les touristes de la ville de Valras-Plage, Villeneuve et Béziers seront reçus dans des BIT rénovés (hall d'accueil épuré, moderne, espace pour se détendre, nouvel espace wifi, meilleure lisibilité de l'information...)

La signalétique de jalonnement sera améliorée notamment pour le BIT du centre ville de Béziers où il n'y aura plus qu'un seul lieu d'accueil ouvert à l'année, week-end inclus (place du forum).

Les BIT seront adaptés pour accueillir des personnes en situation d'handicap.

Mieux identifier l'espace « qualité » dans le hall accueil de chaque BIT

Dans chaque BIT un espace « qualité » sera mis en valeur par de nouveaux meubles (en harmonie avec la décoration du BIT).

Mise à disposition des enquêtes en 5 langues (FR, GB, D, NL, ES) sur un présentoir et via une tablette tactile.

Continuer à collecter les avis des visiteurs et internautes.

Mise en place d'une nouvelle enquête de satisfaction (fusion de l'enquête Qualité Tourisme et de l'enquête Qualité Sud de France).

Les questions sur l'accès, l'environnement, l'attitude et la compétence du personnel et l'information restent obligatoires et seront complétées par des questions sur la boutique, les visites guidées de l'OT, les activités de loisirs, les activités œnotouristiques, les animations de l'OT.

Notre site internet permet aux internautes de publier un avis sur un prestataire. Une procédure a été mise en place en interne pour inciter les prestataires à répondre avec diplomatie aux avis parfois négatifs.

Continuer à former les stagiaires et saisonniers et améliorer la communication interne.

Le personnel de l'OTBM est entrain de s'approprier un nouvel outils : le site des experts en séjour (www.beziers-mediterranee-lesexperts.com/)

Il regroupe les fiches d'instruction Qualité avec mise en situation via une bande dessinée (exemple comportement à l'accueil), argumentaires de vente pour chaque prestataire de notre territoire, cahier de liaison pour le personnel interne (informations de dernière minute, avis personnels...), incidents internes, remarques des visiteurs...

Il permettra également aux BIT qui n'ont pas le réseau (Sérignan, Fonseranes, Villeneuve) d'accéder à certains dossiers.

Communiquer sur nos labels, notre classement et la marque Qualité Tourisme

Mettre en valeur nos « engagements qualité », « label qualité sud de France » et « 1ere catégorie » dans notre espace accueil, sur notre site internet et nos brochures.

Être à l'écoute de nos socioprofessionnels

L'OTBM continue d'organiser des réunions, éductours avec les différents prestataires du territoire.

Développer la boutique et les offres touristiques (visites guidées, packages...)

Sensibiliser le personnel, les visiteurs et socioprofessionnels au tourisme durable

Evaluer en début d'année les besoins en documentation afin de limiter le gaspillage.

Utiliser les nouvelles technologies pour informer les visiteurs (écrans TV hall accueil, base tourinsoft pour les CES, tablettes tactiles, QR code ..).

Ceci exposé, il vous est proposé :

- De prendre acte du Bilan Qualité 2014 de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
- D'autoriser le Président ou son Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,

(Séance du 17 décembre 2014)

07/14 – 04 - Information sur l'évolution des Caritats (nouvelle programmation séquentielle) et des Jeudis de Béziers.

Nombre de Conseillers

en exercice : 19

Présents : 16

Suffrages Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Reçu en

Sous-préfecture le :

09/01/2015

Guy COMBES devant quitter la séance, Élisabeth PISSARRO se voit confier la présidence du Comité de Direction, en sa qualité de Vice-présidente.

L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre deux mille quatorze, le Comité de Direction s'est réuni en séance publique sous la présidence d'Élisabeth PISSARRO

Étaient présents :

Collège des élus

Benoît D'ABBADIE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Sandrine DAUGAS, Jacques DUPIN, Perrine PELAEZ, Élisabeth PISSARRO, Florence TAILLADE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Richard ASTRE, Béatrice CALCET, Robert CAVALIE, Éric DARDENNE, Frédéric MURIEL, Jean PIOCH, Marion SALVAIRE, Évelyne TREMINO, Michel VICQ,

Étaient excusés :

Collège des élus

Guy COMBES, Ariane DESCALS SOTO, Jean-Paul GALONNIER, Claude GEISEN, Jacques GRANIER, Agnès JULLIAN, Frédéric LACAS, Magali PALERMO, Pascal RESPLANDY, Annie ROUGEOT, Michel SUERE, Christophe THOMAS, Pierre VILLENEUVE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

09/01/2015 Jean-Guy AMAT, Patrick OLRV, Pascal PINTRE, Christian ROCHETTE, Pascal SCHMIDT, Louis VILLARET, Pieter WILLEMS.

Participaient également à la réunion : Frédéric HIDEUX, Serge HOIBIAN, Gilles PANNE, Christine PASCAL, Sandrine RAMBAUD, collaborateurs de l'office de tourisme.

Mesdames, Messieurs,

Dans l'optique d'apporter une valeur ajoutée touristique aux hébergements du territoire, l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée a souhaité remodeler la manifestation jusque-là ponctuelle des Caritats (deux jours lors du week-end de l'Ascension) en une série de rendez-vous hebdomadaires d'animation du patrimoine historique du cœur de ville de Béziers, les samedis d'avril, mai, juin et septembre, octobre, complétés par une visite guidée ou animation à thématique occitane, les dimanches, dans un tour de rôle des autres communes de l'agglomération.

La nouvelle programmation prévisionnelle artistique, sera réalisée par Christophe DARGERÉ (APHV), régisseur titulaire du marché.

La question de garder ou non l'identifiant « Caritats » est posée. Après discussion, le nom retenu est «Les week-ends historiques de Béziers Méditerranée souligné de « 2015 : l'année médiévale».

Cette appellation discutée fera l'objet de discussion entre les principaux opérateurs concernés pour une validation définitive en janvier.

Concernant la programmation, celle-ci pourra être enrichie par l'intervention bénévole des associations

de Béziers selon leurs offres de service.

Plusieurs questions étant posées sur l'organisation, il est convenu que celles-ci seront étudiées par le Comité ad hoc déjà mis en place plutôt qu'en séance du Comité de Direction de l'Office de Tourisme. De même, le développement des Jeudis de Béziers en 8 séances prévisionnelles (hors Feria) est approuvé.

Parmi les autres évolutions souhaitées sur cette manifestation en développement sont proposés :

- l'instauration du principe d'un dispositif de tickets pour les produits de bouche similaire à celui des vins (avec commission dont la recette serait reversée à la Ville de Béziers en échange de la mise à disposition du domaine public et de la fourniture des moyens logistiques : tables, chaises, deux chapiteaux et sonorisation).

La Ville de Béziers gère la sélection des prestataires de produits solides, chauds et froids, invités sur la manifestation. Il est sollicité collégialement que la manifestation « le 20, c'est le vin » ne puisse être autorisée pendant l'été afin de ne pas créer une situation concurrentielle entre manifestations d'intérêt similaire, mais de qualité différente, ce qui serait peu lisible pour le public et préjudiciable aux Jeudis de Béziers.

- le maintien du principe d'achat du verre à 5 € (avec trois dégustations incluses) pour les vins (la recette revient à l'Office de Tourisme pour couvrir les dépenses matérielles (achat des verres et impression des tickets, remboursement des dégustations aux vigneron partenaires, communication sur la manifestation).

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée gère la sélection des vigneron invités sur la manifestation.

Il vous est proposé :

- De prendre acte du projet d'animations culturelles médiévales ainsi que du projet d'animations autour des Jeudis de Béziers qui sont annexés
- D'autoriser le Président ou son Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,

Séance du 17 décembre 2014)

07/14 – 05 - Développement d'une place de marché.

Nombre de Conseillers

en exercice : 19

Présents : 16

Suffrages Exprimés : 13

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre deux mille quatorze, le Comité de Direction s'est réuni en séance publique sous la présidence d'Elisabeth PISSARRO

Étaient présents :

Collège des élus

Benoît D'ABBADIE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Sandrine DAUGAS, Jacques DUPIN, Perrine PELAEZ, Élisabeth PISSARRO, Florence TAILLADE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Richard ASTRE, Béatrice CALCET, Robert CAVALIE, Éric DARDENNE, Frédéric MURIEL, Jean PIOCH, Marion SALVAIRE, Évelyne TREMINO, Michel VICQ,

Étaient excusés :

Collège des élus

Guy COMBES, Ariane DESCALS SOTO, Jean-Paul GALONNIER, Claude GEISEN, Jacques GRANIER, Agnès JULLIAN, Frédéric LACAS, Magali PALERMO, Pascal RESPLANDY, Annie ROUGEOT, Michel SUERE, Christophe THOMAS, Pierre VILLENEUVE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Jean-Guy AMAT, Patrick OLRV, Pascal PINTRE, Christian ROCHETTE, Pascal SCHMIDT, Louis VILLARET, Pieter WILLEMS.

Participaient également à la réunion : Frédéric HIDEUX, Serge HOIBIAN, Gilles PANNE, Christine PASCAL, Sandrine RAMBAUD, collaborateurs de l'office de tourisme.

Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte particulièrement concurrentiel dans la commercialisation des offres touristiques sur internet, l'Office de Tourisme doit se positionner stratégiquement dans ce domaine.

De nombreux offices de tourisme font aujourd'hui marche arrière dans leurs engagements dans des systèmes de centrales de réservation pour s'engager vers un système de place de marché.

Qu'est-ce qu'une place de marché ?

C'est tout simplement la mise en relation sur internet de vendeurs avec des acheteurs, donc des

propositions d'offres touristiques en ligne.

Quelles différences avec une centrale de réservation ?

Contrairement à une centrale de réservation qui centralise l'offre en se substituant aux prestataires, la place de marché responsabilise les professionnels en leur fournissant un outil de mise en relation, un affichage sur le web et, ainsi, une possibilité de commercialiser en ligne. L'office de tourisme se positionne alors en apporteur d'affaires et en véritable marketeur de l'offre. Il augmente les canaux de vente des professionnels par son site internet en leur offrant la possibilité de démultiplier leur système de vente en ligne via un système de marque blanche (leur propre site internet, sites de partenaires...).

Chaque prestataire reste totalement maître de sa commercialisation avec ses propres conditions générales de vente.

Pour qui ?

Du meublé de Valras-Plage, du mobil home en camping, du logement en hôtel, résidences de vacances ou même chambre d'hôtes, en passant par une balade en bateau sur le canal du midi, une visite d'un musée, un déjeuner dans un restaurant ou une promenade en petit train, tous les prestataires de service de notre destination pourront exister et commercialiser en ligne par l'intermédiaire de la plate forme.

Le concept :

- Mobiliser l'ensemble de l'offre touristique de la destination (hébergements, sites touristiques, loisirs, billetteries...) : mise en place de passerelles avec les principaux systèmes de réservation existants et fourniture d'interfaces (marque blanche) pour les prestataires sans réseaux de distribution ;
- Fusionner les informations : la diffusion d'informations ne suffit plus, l'internaute veut aller au bout de son acte d'achat. Chaque objet de la base tourinsoft pourra être marié à un moteur de réservation (plus de ruptures jusqu'à l'acte d'achat) ;
- Apporter de la valeur ajoutée : offrir la possibilité à tous les prestataires de la destination de commercialiser son offre en ligne et de la démultiplier via un système de marque blanche. De plus avec la maîtrise de l'offre commerciale l'office va pouvoir créer de la valeur ajoutée sur les produits touristiques avec ses outils : bons plans, avis, incontournables...
- Contenter le client final : permettre aux internautes de finaliser l'ensemble de leurs recherches par des actes d'achats avec la possibilité de « packager » son offre. La stratégie pourra être basée sur la satisfaction du client en créant des offres adaptées aux saisons, à l'événementiel, aux destinations, à l'itinérance (sur nos applications)...

De l'offre packagée au cross selling :

En plus des offres packagées qui combinent des offres touristiques, la place de marché permet de proposer des offres liées : un client qui réserve une chambre d'hôtel, le site lui proposera automatiquement des offres complémentaires liées à sa prestation : un restaurant ouvert dans les dates de réservation, une location de vélo...

Nous pourrions pousser le marketing produit en fonction des sensibilités de l'internaute.

Investissement et financement

Le coût du développement d'une place de marché est d'environ 20 000€ HT, l'abonnement annuel de maintenance d'environ 10 000 € HT, ce qui reste considérablement moins cher que la gestion d'une centrale de réservation avec ses frais de fonctionnement (personnel, bureaux). L'investissement est accompagné par une mobilisation conséquente de l'équipe technique de l'OT, notamment pour l'accompagnement des professionnels intéressés (organisation d'ateliers par type d'activité et individuel).

Ceci exposé, il vous est proposé :

- D'approuver le projet de développement d'une place de marché par l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
- D'autoriser le Président ou son Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,

07/14 – 06 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du bâtiment du coche d'eau sur le site des neuf écluses (Béziers) : espace d'information touristique.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Suffrages Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Reçu en
Sous-préfecture le :
09/01/2015

L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre deux mille quatorze, le Comité de Direction s'est réuni en séance publique sous la présidence d'Elisabeth PISSARRO

Étaient présents :

Collège des élus

Benoît D'ABBADIE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Sandrine DAUGAS, Jacques DUPIN, Perrine PELAEZ, Elisabeth PISSARRO, Florence TAILLADE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Richard ASTRE, Béatrice CALCET, Robert CAVALIE, Éric DARDENNE, Frédéric MURIEL, Jean PIOCH, Marion SALVAIRE, Évelyne TREMINO, Michel VICQ,

Étaient excusés :

Collège des élus

Guy COMBES, Ariane DESCALS SOTO, Jean-Paul GALONNIER, Claude GEISEN, Jacques GRANIER, Agnès JULLIAN, Frédéric LACAS, Magali PALERMO, Pascal RESPLANDY, Annie ROUGEOT, Michel SUERE, Christophe THOMAS, Pierre VILLENEUVE.

Collège des professionnels et personnalités qualifiées

Jean-Guy AMAT, Patrick OLRÉ, Pascal PINTRE, Christian ROCHETTE, Pascal SCHMIDT, Louis VILLARET, Pieter WILLEMS.

Participaient également à la réunion : Frédéric HIDEUX, Serge HOIBIAN, Gilles PANNE, Christine PASCAL, Sandrine RAMBAUD, collaborateurs de l'office de tourisme.

Mesdames, Messieurs,

Le site des Écluses de Fonsérans constitue, aux portes de la Ville de Béziers (34), un ouvrage majeur du Canal du Midi, inscrit par l'UNESCO au patrimoine mondial. La majesté du lieu, la prouesse technique que sa construction représentait en matière de génie civil, font des Écluses de Fonsérans le 3ème site touristique le plus visité en Languedoc-Roussillon, après le Pont du Gard et la Cité de Carcassonne, avec près de 450 000 visiteurs par an.

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM) a déclaré le site des Écluses de Fonsérans d'intérêt communautaire en 2011 afin de mener à bien un programme complet de mise en valeur et d'aménagement du site et de ses abords. Ce projet d'aménagement constitue un élément majeur de la stratégie de développement de l'Office de Tourisme, à savoir l'accroissement de la qualité de l'accueil et des infrastructures, la réponse à un tourisme à l'année, la création de richesses économiques et d'emplois, la valorisation de l'image et de l'attractivité du territoire.

Le bâtiment du coche d'eau, véritable maison du site, est situé à l'entrée. Il regroupera un espace groupes/prestataires, un bureau d'information touristique, une boutique de vente, un restaurant/bar à vin et un espace scénovision à l'étage.

Une étude portée par la Communauté d'Agglomération est en cours pour définir les futures modalités de gestion du site. En fonction des conclusions, l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée pourrait se porter candidat pour gérer certaines parties du site. En particulier la maison du coche d'eau qui abritera le bureau d'information touristique, la boutique de vente et un local d'accueil des groupes, trois espaces dont les fonctions font partie intégrante des missions d'un Office de Tourisme.

C'est dans ce contexte que l'Office de Tourisme a souhaité lancer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement intérieur du futur bureau d'information touristique du coche d'eau. Cette mission permettra de définir les tendances, l'ambiance, le design et le mobilier nécessaire à ce nouvel espace.

Il s'agit d'une première mission ponctuelle qui doit être réalisée rapidement afin de ne pas retarder le calendrier d'intervention programmé pour une ouverture de cet espace d'information pour l'été 2016.

Une étude plus complète sera nécessaire pour laquelle le Comité de Direction sera saisi prochainement. Concernant cette première étude de conseil à l'aménagement, une consultation a été lancée le 18 novembre. La société BOH Décoration, seule répondante dans les délais, a proposé l'offre jugée économiquement la plus avantageuse.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- D'approuver le choix de l'agence BOH DECORATION pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de l'aménagement du Bureau d'Information Touristique du coche d'eau sur le site des écluses de Fonsérans pour un montant de 7 800 Euros HT soit 9 360 € TTC.

- D'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ce marché au budget primitif 2015,
- D'autoriser le Président ou son Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,

II) DECISION

N°014

Complément offre pack partenaire – remise appliquée sur les encarts publicitaires.

Reçu en
Sous-préfecture le :
09/01/2015

Le Directeur de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
Vu les articles L. 133-4 et suivants du Code du Tourisme, Vu les articles R. 133-1 et suivants du Code du Tourisme, l'office de tourisme est administré par un Comité de Direction et dirigé par un Directeur.
Vu les articles R.2221-22, R.2221-24, R.2221-28, et R.2221-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération n°6 du Comité de Direction du 09 octobre 2014 publiée le 29 octobre 2014, autorisant de prendre acte des nouveaux tarifs des packs partenaires et des annonces publicitaires pour l'année 2015,

CONSIDERANT que l'office de tourisme a mis en place une stratégie partenariale et commerciale pour l'année 2015,

DECIDE**ARTICLE 1 – Objet**

Il s'agit :

- de créer deux nouveaux packs : le pack hébergeur destiné aux aires naturelles de camping et le pack spécifique brochure 2015 uniquement réservé à des demandes en cours d'année,
- d'appliquer des remises sur les encarts publicitaires 2015,
- de créer un pack pour les prestataires touristiques dont l'activité n'est pas proposée sur le territoire de la CABM et de pouvoir leur proposer à la vente les encarts publicitaires 2015,
- de proposer à la vente les encarts publicitaires 2015 à l'association des campings de Vendres.

ARTICLE 2 – Nouveaux packs partenaires et remises sur les encarts publicitaires

- Pack hébergeur aire naturelle de camping : 150,00 € TTC
- Pack brochure : 50,00 € TTC
- Remises applicables sur les encarts publicitaires :

Packs	Prix TTC	Remises
Pack hébergeur camping jusqu'à 499 emplacements	300,00 €	25,00%
Pack hébergeur camping à partir de 500 emplacements	400,00 €	25,00%
Pack hébergeur aire naturelle de camping	150,00 €	15,00%
Pack hébergeur hôtels et résidences de tourisme jusqu'à 40 chambres	150,00 €	15,00%
Pack hébergeur hôtels et résidences de tourisme à partir de 41 chambres	300,00 €	25,00%
Pack chambres d'hôtes jusqu'à 2 chambres	100,00 €	10,00%
Pack chambres d'hôtes à partir de 3 chambres	150,00 €	15,00%
Pack meublés de tourisme	60,00 €	0
Pack agence immobilières	300,00 €	25,00%
Pack restaurants, producteurs, cavistes, domaines viticoles	100,00 €	10,00%
Pack activités de loisirs et services	200,00 €	20,00%

- Pack partenaire hors territoire : tarif en fonction de la grille tarifaire 2015 par type de pack.
- Encarts publicitaires pour les partenaires hors territoire : tarifs des publicités 2015.
- Encarts publicitaires proposés à la vente pour l'association des camping de Vendres : tarifs des publicités 2015.

ARTICLE 3 - Monsieur le Directeur de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée et Monsieur le Receveur de la Communauté d'Agglomération sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait au siège de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée
Le 05/11/2014,

III) ARRETES

N°001 ET N°002

Reçu en
Sous-préfecture le :
09/01/2015

Temps partiel de droit à 90%.

Le Directeur de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération n°10 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée en date du 19 novembre 2009 reçue en sous-Préfecture le 25 novembre 2009 créant l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée et adoptant ses statuts,
VU le procès verbal de l'élection du Président et des vice-présidents du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée en date du 21 janvier 2010, portant élection de Monsieur Frédéric LACAS au poste de Président de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
VU l'arrêté n°12/0001 de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée du 25 janvier 2012 nommant Monsieur Gilles PANNÉ au poste de Directeur de l'Office de Tourisme,
VU le procès verbal de l'élection du Président et des vice-présidents du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée en date du 10 juillet 2014, portant élection de Monsieur Guy COMBES au poste de Président de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
VU la délibération n°4 du 10 juillet 2014 de délégation de pouvoir attribuée par le Comité de Direction au Directeur de l'Office de Tourisme,
VU les articles L. 133-1 et suivants du Code du Tourisme,
VU l'article L.122-28-1 du Code du Travail,
VU les dispositions de la Convention Collective Nationale des Organismes de Tourisme du 5 février 1996, étendue par arrêté du 6 novembre 1996, JORF du 19 décembre 1996,
Vu l'accord du 30 mars 1999 sur la réduction du temps de travail dans les organismes de tourisme (Étendu par arrêté du 25 mai 1999, JORF du 29 mai 1999),
VU le congés parental de **Madame Patricia RIERA** depuis le 15 octobre 2013, exerçant une activité à 50% de conseiller en séjour à l'office de tourisme, devant prendre fin au 15 avril 2014,
Conformément aux dispositions de l'article L.1225-47 et suivants du Code du travail relatif au congés parental d'éducation et au travail à temps partiel des parents d'un jeune enfant, **Madame Patricia RIERA** à souhaité prolonger le congés jusqu'au 30 octobre 2014,
VU la lettre du 26 février 2014 par laquelle **Madame Patricia RIERA** sollicite l'autorisation de bénéficier d'une prolongation du congés parental sur un temps partiel à hauteur de 50%,
CONSIDERANT que les dispositions relatives au congés parental permettent une prolongation pour six mois supplémentaires, avec un temps de travail à 50%, et ce jusqu'au 30 octobre 2014,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 1^{er} novembre 2014, **Madame Patricia RIERA** est autorisée à exercer ses fonctions à temps partiel (90%). Son temps de travail hebdomadaire sera fixé à 32h.

ARTICLE 2 : L'intéressé percevra son traitement à hauteur du temps de travail exercé.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au service chargé du contrôle de légalité,
- publié au recueil des actes administratifs de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
- notifié à l'intéressé..

Fait au siège de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
le 5 décembre 2014.

Reçu en
Sous-préfecture le :
09/01/2015

Reprise à temps complet.

Le Directeur de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération n°10 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée en date du 19 novembre 2009 reçue en sous-Préfecture le 25 novembre 2009 créant l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée et adoptant ses statuts,
VU le procès verbal de l'élection du Président et des vice-présidents du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée en date du 21 janvier 2010, portant élection de Monsieur Frédéric LACAS au poste de Président de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
VU l'arrêté n°12/0001 de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée du 25 janvier 2012 nommant Monsieur Gilles PANNÉ au poste de Directeur de l'Office de Tourisme,
VU le procès verbal de l'élection du Président et des vice-présidents du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée en date du 10 juillet 2014, portant élection de Monsieur Guy COMBES au poste de Président de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
VU la délibération n°4 du 10 juillet 2014 de délégation de pouvoir attribuée par le Comité de Direction au Directeur de l'Office de Tourisme,
VU les articles L. 133-1 et suivants du Code du Tourisme,
VU l'article L.122-28-1 du Code du Travail,
VU les dispositions de la Convention Collective Nationale des Organismes de Tourisme du 5 février 1996, étendue par arrêté du 6 novembre 1996, JORF du 19 décembre 1996,
Vu l'accord du 30 mars 1999 sur la réduction du temps de travail dans les organismes de tourisme (Étendu par arrêté du 25 mai 1999, JORF du 29 mai 1999),
VU la lettre du 3 octobre 2014 par laquelle **Monsieur Éric SEGUIER** sollicite l'autorisation de reprendre son temps de travail à temps complet, à compter du 1er janvier 2015, suite à un avis médical favorable.

CONSIDERANT que **Monsieur Éric SEGUIER** occupe un poste de Conseiller en séjour à l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée à hauteur de 70% soit 25 heures hebdomadaires,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 1^{er} janvier 2015, **Monsieur Éric SEGUIER** est autorisé à exercer ses fonctions à temps complet (100%). Son temps de travail hebdomadaire sera fixé à 36h.

ARTICLE 2 : L'intéressé percevra son traitement à hauteur du temps de travail exercé.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au service chargé du contrôle de légalité,
- publié au recueil des actes administratifs de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
- notifié à l'intéressé.

Fait au siège de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
le 5 décembre 2014

IV) INDEX

INDEX

- Délibérations

Séance du 17 décembre 2014

Compte-Rendu de la réunion du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, Séance du 17 décembre 2014.	005
DL 01 : Approbation du compte rendu du comité de direction du 5/11/2014.....	008
DL 02 : Présentation du projet d'activité 2015 de l'office de tourisme Béziers Méditerranée.....	011
DL 03 : Présentation du bilan qualité 2014.....	012
DL 04 : Information sur l'évolution des Caritats (nouvelle programmation séquentielle) et des Jeudis de Béziers.	016
DL 05 : Développement d'une place de marché.....	017
DL 06: Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du bâtiment du coche d'eau sur le site des neuf écluses (Béziers) : espace d'information touristique.....	019

- Décision :

N°014/2014 : Complément offre pack partenaire – remise appliquée sur les encarts publicitaires.....	023
--	------------

- Arrêtés :

N°001/2014: Temps partiel de droit à 90%.....	027
N°002/2014 : Reprise à temps complet.....	028